

Fiche de poste
« Chargé de mission opérations d'aménagement »



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	« Chargé de mission opérations d'aménagement »
Catégorie, filière, corps	Catégorie A, filière Technique, corps des ingénieurs territoriaux
Direction	Direction de l'Aménagement Métropolitain (DAM)
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP119 CM051

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Mme Audrey TISSOT, Chef de Projets</p> <p>N+2 : M. Christian MOURUGANE, Directeur de l'Aménagement Métropolitain</p> <p>Descriptif de la direction – Direction de l'aménagement Métropolitain</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : Sans objet</p> <p>Nombre de A, B, C</p>
--	--

3. COMPÉTENCES CLÉS TECHNIQUES ET RELATIONNELLES

- ✓ Expertise et veille sur ses domaines d'activités positionné sur l'une des compétences de la Métropole.
- ✓ Engagement, rigueur et réactivité, sens de l'anticipation et de la priorisation.
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire, des activités, fonctionnements et processus des collectivités territoriales et du cadre spécifique d'intervention de la Métropole.
- ✓ Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.
- ✓ Sens de l'innovation et de la proactivité.
- ✓ Capacité à prendre des initiatives et à rendre compte.
- ✓ Capacité rédactionnelle, esprit de synthèse dans le traitement des informations issues de sources multiples.

4. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

5. ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU POSTE

- **Contribuer au suivi des démarches stratégiques**
- ✓ Conduire l'élaboration du PPA de Villeneuve la Garenne en tant que référent de la Métropole : rédaction du contrat en lien avec l'ensemble des partenaires, proposition de la feuille de route, proposition de l'organisation du pilotage et de l'animation
- ✓ Participer au suivi des PPA signés par la MGP : suivi de la vie du contrat, participation aux groupes de travail, accompagner les missions de coordination technique avec l'ensemble des acteurs des contrats, participer à l'animation inter directions des thématiques métropolitaines et transversales portées par les PPA (Logistique, IMGP, planification urbaine, stratégie environnementale : réseaux de chaleur, agriculture urbaine, bruit...),
- ✓ Tenir à jour un tableau de bord et cerner les alertes et l'organisation des arbitrages nécessaires à l'avancement de ces contrats de gouvernance partagée,
- ✓ Produire l'ensemble des notes d'aide à la décision et des délibération relatifs à ces sujets
- **Accompagner la réalisation des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, notamment dans le cadre du plan de relance métropolitain**
- ✓ Assurer le suivi du montage de l'opération d'aménagement Poudrerie-Hochailles à Livry-Gargan : suivi du contrat avec la SPL PMA, suivi de l'ensemble des études préalables, des études de montages
- ✓ Participer au suivi des procédures foncières liées à la mise en œuvre des opérations d'aménagement (DUP, préemption, suivi des conventions EPFIF), mise en place d'outils de suivi et de tableau de bord sur la dimension foncière des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain,
- ✓ Participer au suivi des études préalables à la définition des futures opérations d'intérêt métropolitain : rédaction des cahiers des charges, analyse des offres, suivi des procédures de marchés publics, suivi des prestataires, suivi administratif...
- ✓ Produire l'ensemble des notes d'aide à la décision et des délibération relatifs à ces sujets
- **Recueillir auprès de l'ensemble des directions de la MGP et des partenaires des projets, les prescriptions, orientations et recommandations applicables aux opérations d'aménagement afin de les intégrer aux enjeux des études préalables à lancer**
- ✓ Organiser et animer les réunions transversales nécessaires au suivi de l'ensemble des dossiers en charge sur le présent poste

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- ✓ Poursuivre l'ensemble des missions en cours tout en promouvant la MOA métropolitaine,
- ✓ Assoir la maîtrise d'ouvrage métropolitaine sur la compétence Aménagement en participant au développement du portefeuille des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, accompagner les actions du plan de relance en matière d'aménagement de l'espace métropolitain (cf OIM de Livry Gargan)
- ✓ Participer à l'affirmation de la stratégie métropolitaine en termes de gouvernance : appui pilotage de PPA, création et animation de groupes de travail transversaux,

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- ✓ Élargissement du portefeuille des opérations d'aménagement métropolitain.
- ✓ Augmentation du niveau de complexité des projets en charge et de l'autonomie vers un poste de chef de projet
- ✓ Évolution du poste lié au nouveaux modes de travail, au contexte réglementaire

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- ✓ **En interne** : l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- ✓ **En externe** : les collectivités partenaires des opérations d'aménagement et des PPA, l'ensemble des acteurs publics et privés partenaires des projets (établissement publics (EPA, EPFIF, Etat, Conseil départementaux, CRIF, EPT...), les citoyens dans le cadre des dispositifs de concertation.

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- ✓ Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- ✓ Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- ✓ Capacité à produire des rédactions complexes : note d'aide à la décision, note de synthèse, sur des sujets complexes relevant de l'ensemble des compétences liées à l'aménagement et à l'urbanisme
- ✓ Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- ✓ Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

- ✓ Analyser la faisabilité des projets
- ✓ Monter des opérations d'aménagement au plan technique, juridique, financier et foncier
- ✓ Elaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage
- ✓ Suivre et contrôler l'exécution des opérations d'aménagement
- ✓ Agilité et réactivité dans une équipe restreinte dont la mission est de développer un portefeuille d'opérations à moyen terme
- ✓ Solides connaissances en aménagement-urbanisme,
- ✓ Connaissances générales en politiques de l'habitat et développement économique.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation : Master aménagement et urbanisme, profil Ecole Urbaine de Sciences Po, Ecole d'urbanisme de Paris.
- Expériences professionnelles : entre 1 et 3 ans sur des fonctions similaires

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : **recrutement@metropolegrandparis.fr** avec impérativement la référence « MGP119 CM051 »
- Cadre de catégorie A., filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)